

50⁺Ans

DE PROTECTION DES PAYSAGES DE LA VALLÉE DE LA MÉRANTAISE



Programme des sorties et animations pour (re)découvrir
le site classé de la Vallée de la Mérantaise

AOÛT - OCTOBRE 2026



Région
île de France



LE SITE CLASSÉ DE LA VALLÉE DE LA MÉRANTAISE

Dans les années 1970, les habitants, les associations locales de protection de l'environnement et les communes de la vallée de la Mérantaise se sont battues pour faire reconnaître et protéger ses paysages et ses milieux exceptionnels. C'est ainsi que plus de 700 ha ont été protégés en application de la loi du 2 mai 1930 pour leur caractère pittoresque au titre des « Sites Classés », une politique qui a pour objectif de préserver les espaces de qualité et remarquables au plan paysager à l'échelle nationale.

1976-2026 : 50 ans de classement

Pour fêter cet anniversaire, les communes de Châteaufort, Gif-sur-Yvette, Magny-les-Hameaux, Saint-Aubin, et Villiers-le-Bâcle s'associent à l'Association de défense de la vallée de la Mérantaise et de l'environnement de Châteaufort (ADVMC) et au Parc naturel régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse pour vous inviter à découvrir ou redécouvrir ces paysages protégés au nom de l'intérêt général, grâce à un programme de sorties et de spectacles sur les mois de septembre et d'octobre et à une journée festive autour du domaine d'Ors à Chateaufort, avec stands, animations et rallye pédestre !



RETOUR SUR L'ORIGINE, L'HISTORIQUE ET LES CONSÉQUENCES DE CE CLASSEMENT

Les sites inscrits et classés

La politique des sites vise à protéger, au bénéfice de tous, les paysages de France les plus remarquables, les lieux de beauté ou de mémoire, que la nature et nos ancêtres ont façonné.

La protection des sites et des monuments naturels a été instituée par la loi du 21 avril 1906, qui fonde la notion de patrimoine naturel. La loi du 2 mai 1930 a réorganisé la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et a ainsi donné à cette politique sa forme définitive. Cette loi est désormais traduite dans le code de l'environnement.

Deux niveaux de protection du paysage ont été institués : les sites classés, les plus remarquables, et les sites inscrits, présentant suffisamment d'intérêt pour être surveillés de très près sans qu'il soit nécessaire de recourir au classement.

Un site classé est un site de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, dont la qualité appelle, au nom de l'intérêt général, la conservation en l'état et la préservation de toute atteinte grave. Le classement peut concerner des espaces naturels ou bâtis, quelle que soit leur étendue. Cette procédure est très utilisée dans le cadre de la protection d'un «paysage», considéré comme remarquable ou exceptionnel.

Cette protection est différente de celle associée aux Monuments Historiques et à leurs abords, et ces deux protections peuvent se superposer.

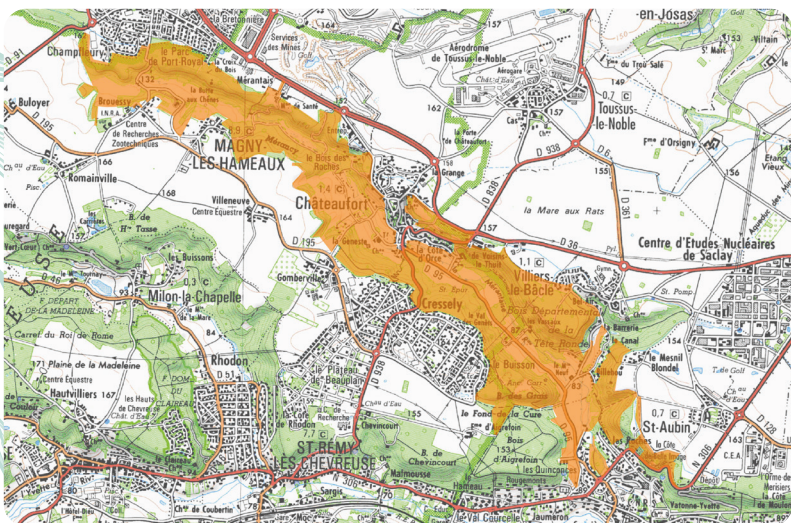
Les sites inscrits ou classés protègent environ 10 % du territoire de la région d'Île-de-France. Une proportion très supérieure à celle des autres régions françaises, qui s'explique par la forte pression urbaine sur le territoire francilien.



LE SITE CLASSÉ DE LA VALLÉE DE LA MÉRANTAISE

Le périmètre de classement

La protection a été décidée le 3 septembre 1976 en application de la loi du 2 mai 1930 pour son caractère pittoresque, sur un périmètre de plus de 700 hectares répartis sur 7 communes : Châteaufort, Magny-les-Hameaux, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Voisins-le-Bretonneux, Gif-sur-Yvette, Saint-Aubin, Villiers-le-Bâcle.



Quelles sont les conséquences du classement?

En site classé, **tous les travaux susceptibles de modifier l'état des lieux ou l'aspect des sites** (par exemple, les travaux relevant du permis de construire, de démolir, d'aménager) sont soumis à autorisation spéciale préalable du Ministère chargé des sites, après avis de la direction régionale chargée de l'environnement (inspection régionale des sites), de l'architecte des bâtiments de France, et de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS).



PROGRAMME DES ANIMATIONS

Samedi 5 septembre 13h-00h, Châteaufort

Exposition, ateliers de construction de nichoirs, projections documentaires, réalisation d'un inventaire participatif sur le groupe dans le cadre des ABC et sortie nocturne sur le Domaine d'Ors à Chateaufort, à la découverte de ces animaux méconnus.

Vendredi 11 septembre 20h-22h, Magny-les-Hameaux

SORTIE DÉCOUVERTE NOCTURNE

Le temps d'une soirée, partez à la découverte de la faune nocturne de la vallée de la Mérantaise. Accompagnés par l'association Ville Verte, observez et écoutez les espèces qui s'activent à la tombée de la nuit : rapaces nocturnes, insectes, microfaune et bien d'autres habitants discrets de nos espaces naturels.

- Rdv rue Geneviève Aubé, devant le parking de la SAVAC (hameau du bois des roches), Magny-les-Hameaux
- Sur inscription (20 places) : transition.ecologique@magny-les-hameaux.fr
- Distance : 3 km, niveau facile, dénivelé léger
- Prévoir une lampe frontale ou lampe de poche, chaussures de marche, tenue adaptée à la météo, pique-nique si besoin

Samedi 12 septembre 15h-17h, Magny Village

NETTOYAGE DE LA VALLÉE

Participez à une opération citoyenne de nettoyage de la vallée de la Mérantaise, et contribuez à la restauration du fond de vallée, impacté par une ancienne décharge. Cette action s'inscrit dans l'évènement du World Clean Up Day 2026

- Rdv devant l'école Rosa Bonheur, Magny Village
- Sur inscription (30 places) : transition.ecologique@magny-les-hameaux.fr
- Prévoir de bonnes chaussures (trajet d'environ 20 minutes avec du relief), de bons gants et des vêtements rustiques

Du 12 au 23 septembre Magny-le-Hameaux

EXPOSITION

Découvrez une exposition consacrée au patrimoine naturel, à l'histoire locale et aux regards d'artistes sur la vallée. Elle vous invite à explorer les paysages, la rivière, les moulins et les œuvres inspirées par la vallée.

- *Maison des Bonheur, Magny-les-Hameaux*
- *Entrée gratuite, de 14h à 18h*



Nettoyage de la Vallée



Exposition



AEQUALINA



CROQUIS NATURE

Samedi 19 septembre Magny Village

SPECTACLE AEQUALINA, COMPAGNIE PIXOM

Un spectacle déambulatoire immersif en pleine nature, mêlant environnement, imaginaire et patrimoine. Une expérience originale à partager en famille pour redécouvrir la vallée à travers une aventure sensible et participative.

- *Maison des Bonheurs, Magny Village*
- *Départ toutes les 20min pour 1h de spectacle à partir de 14h30. Dernier départ à 20h25*
- *Pas d'équipement particulier, sauf chaussures adaptées à la marche et tenue adaptée à la météo*

ATELIER CROQUIS NATURE

Participez à un atelier tout niveau de dessin naturaliste animé par Grégory Patek. En observant la nature qui nous entoure, initiez-vous au croquis de faune et de flore et découvrez une autre manière de porter attention aux richesses de la vallée.

- *Atelier 1 : 10h-13h, Maison des Bonheurs, Magny Village*
- *Atelier 2 : 14h30-17h30, Maison des Bonheurs, Magny Village*
- *À partir de 12 ans - PLACES LIMITÉES, INSCRIPTION OBLIGATOIRE*
- *Matériel fourni (les participants peuvent toutefois apporter leur propre matériel de dessin s'ils le souhaitent)*

Dimanche 21 septembre 15h, Châteaufort

À LA DÉCOUVERTE DES MOULINS DE LA MÉRANTAISE À VILLIERS-LE-BÂCLE

Le temps d'une soirée, partez à la découverte de la faune nocturne de la vallée de la Mérantaise. Accompagnés par l'association Ville Verte, observez et écoutez les espèces qui s'activent à la tombée de la nuit : rapaces nocturnes, insectes, microfaune et bien d'autres habitants discrets de nos espaces naturels.

- Rdv Moulin d'Ors, Châteaufort
- Sur inscription (30 places) : mairie@ville-villierslebâcle.fr ou 01 69 33 15 15 (mairie de Villiers-le-Bâcle)
- Distance : 5 km, niveau facile, dénivelé positif de 60m en fin de parcours pour les participants souhaitant une visite commentée de l'église.
- Prévoir chaussures adaptées à la marche, le terrain peut être boueux en fonction de la météo

Samedi 26 septembre 14h30-17h, Magny Village

SORTIE «L'EMPREINTE DE L'HOMME : LIRE L'HISTOIRE DANS LE PAYSAGE», Solen BOIVIN - Guide Nature

Partez à la découverte des traces laissées par l'Homme dans les paysages au fil des siècles. Vous serez invités à comprendre comment les activités humaines ont façonné, transformé et parfois préservé les milieux naturels de la vallée.

- Maison des Bonheurs, Magny Village
- Sur inscription (25 places) : transition.ecologique@magny-les-hameaux.fr
- Distance : 5 km, niveau moyen
- Se munir d'une tenue adaptée à la météo et de bonnes chaussures

Dimanche 27 septembre 9h30-18h, Châteaufort

JOURNÉE DE CÉLÉBRATION DES 50 ANS DE LA VALLÉE DE LA MÉRANTAISE

Une journée festive autour du domaine d'ors afin de célébrer les 50 ans de protection des paysages de la vallée de la Mérantaise.

Voir programme détaillée en pages 11 et 12.



Vendredi 16 octobre 19h, Magny-les-Hameaux

SORTIE NOTURNE : LA NUIT EST À NOUS !

Balade de nuit pour apprécier le calme et le paysage nocturnes, animée par Betty Houguet du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, Un moment pour regarder le ciel, vivre et comprendre la nuit.

- Rdv à partir de 19h autour du plateau et de la forêt de Port-Royal à Magny-les-Hameaux
- Sur inscription : accueil@parc-naturel-chevreuse.fr ou 01 30 52 09 09
- Distance : 10 km, niveau moyen
- Sortie dans le noir, sans éclairage portatif. Prévoir chaussures de randonnées et vêtements adaptés à la météo



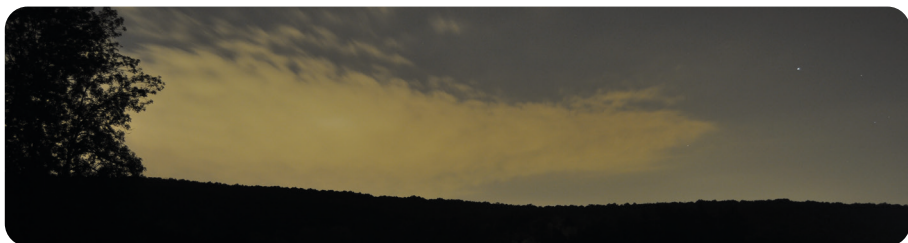
En savoir plus

Vendredi 23 octobre 19h15

SORTIE NOTURNE : LA NUIT EST À NOUS !

Une seconde balade de nuit afin d'apprécier et découvrir le calme des paysages nocturnes. Également animée par Betty Houguet du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse. Vivez ou revivez ce moment unique pour regarder le ciel, vivre et comprendre la nuit.

- Rdv à partir de 19h15 autour du bois d'Aigrefoin et du bois des Grais à Gif-sur-Yvette et Villiers-le-Bâcle
- Sur inscription : accueil@parc-naturel-chevreuse.fr ou 01 30 52 09 09
- Distance : 10 km, niveau moyen



JOURNÉE FESTIVE AU DOMAINE D'ORS À CHÂTEAUFORT

Dimanche 27 septembre 9h30-18h

Départ du premier rallye pédestre, 9h30-10h

Atelier ruche sur la vie des abeilles Xavier DENIS - Apiculteur

À partir de 6 ans - Places limitées - Inscription obligatoire : assos.xaden@free.fr

- Atelier 1 (10 places) : 11h
- Atelier 2 : (10 places) : 14h
- Atelier 3 (10 places) : 15h

Contes autour de la Mérantaise

Anne WALLEC - Conteuse

Sans réservation, au départ du Domaine d'Ors

- Séance 1 : 11h
- Séance 2 : 14h

De 11h à 18h

- Exposition sur la vallée de la Mérantaise
- Exposition peinture dans la chapelle sur le patrimoine local naturel et bâti, par Florence Helliot
- Exposition sur l'histoire du domaine d'Ors
- Stand de la librairie de Gif sur Yvette Liragif : livres sur la vallée, la biodiversité, la faune et la flore. Dédicace des livres sur l'histoire des terres agricoles du plateau et de la vallée en présence de l'autrice Martine Debieesse
- Stand de l'association Terre et Cité : Présentation des terres protégées du plateau de Saclay : enjeux de cette protection et du suivi de cette zone naturelle, agricole et forestière.
- Coin détente jeux en bois pour les petits et les grands
- Coin repas : buvette et food truck



**Terres
Protégées**
du Plateau de Saclay



Terre & Cité
— PLATEAU DE SACLAY —



Apéritif convivial

Ouvert à tous, en présence des élus et partenaires de l'évènement, 12h

Visite commentée, 14h

François HARDY (PNR) - Le projet de renaturation de la Mérantaise



Départ du second rallye pédestre, 14h30

Diffusion du film documentaire «l'Appel de la vallée», 15h

Salle des fêtes du Tremplin en présence de l'équipe castelfortaine du film : Pascal GOUPILLEAU et Patrice MILLET

Balade avec les « Chanteurs d'oiseaux », 17h-18h

Jean Boucault et Johnny Rasse, grands interprètes de chants d'oiseaux sans appeaux. Accompagnés d'un saxophoniste, ils chantent et sifflent comme les oiseaux qui leur répondent. Dédicace de leur livre.



RALLYE PÉDESTRE

Une façon ludique de parcourir la vallée et d'en apprendre davantage sur ses patrimoines

UN OBJECTIF : APPRENDRE EN ÉQUIPE

Le principe du rallye pédestre : les participants s'inscrivent en équipe. Chacune d'entre elles se voit remettre un **roadbook** présentant le principe du jeu, le questionnaire et une carte avec l'itinéraire.

Munie de son roadbook, chaque équipe devra répondre aux questions posées tout au long du parcours à partir des **connaissances de chacun** mais surtout de ses capacités d'**observation** des lieux et de **décodage des énigmes**.

Deux parcours 9h30 et 14h

DÉPART 1 : DOMAINE D'ORS, CHÂTEAUFORT, 9H30

Un parcours de 8 km - Inscription obligatoire au 01 30 52 09 09 ou via le QRCode
Prévoir des chaussures adaptées à la marche et une tenue adaptée à la météo

Inscription



DÉPART 2 : DOMAINE D'ORS, CHÂTEAUFORT, 14H30

Un parcours de 9 km - Inscription obligatoire au 01 30 52 09 09 ou via le QRCode
Prévoir des chaussures adaptées à la marche et une tenue adaptée à la météo

Inscription



50^{Ans}

Site classé Vallée de la Mérantaise

Paysages remarquables

Patrimoine national

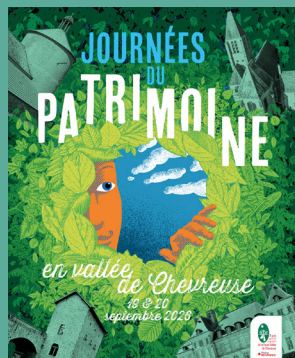


© Gerard DalleSanta



Évènement soutenu par le SIAH VY et l'UAP
Directrice de la publication : Anne CABRIT
Coordination des contenus : Marion DOUBRE, PNR
Conception graphique : Romane PINAULT, PNR
Crédits photos : Magny-les-Hameaux, Thierry Gaget, Compagnie Pixom, PNRHVC_O.Marchal/J.Berny, Exploire Instapade studio, Humbert, Chanteurs d'Oiseaux
Impression : Créatif Communication

La programme de la célébration des 50 ans de protection des paysages de la vallée de la Mérantaise vous invite à découvrir ou redécouvrir l'ensemble de ces espaces protégés. Les différentes animations tout public pensées pour cette occasion spéciale vous permettront de vous approprier l'histoire de ce site classé remarquable.



Les 19 et 20 septembre se tiendra la 43e édition des Journées Européennes du Patrimoine.

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, recense et valorise les événements et activités proposées au public sur l'ensemble du territoire. Cette année, le Parc met à l'honneur à la fois le patrimoine culinaire de la Vallée de Chevreuse, et également les thèmes nationaux proposés par le ministère de la Culture : la photographie et le patrimoine en péril.